DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan
Local
d'Urbanisme

LA TRETOIRE

ELABORATION	1 re REVISION
prescrite le : 9 avril 2010	prescrite le :
arrêtée le : 28 novembre 2014	arrêtée le :
approuvée le : 25 septembre 2015	approuvée le :
mise à jour le :	
modifiée le :	

PIECE N° 3.2

LE VILLAGE

Echelle 1/ 2 500

agence d'urbanisme et d'aménagement des ecologistes, 7000 ECUELLES tél. 01 64 64 00 00 fax. 01 64 64 00 01 qualifié par l'office professionnel de qualification des urbanistes n° 07

Vu pour être annexé à la délibération du 25 septembre 2015

50.0 50.0 50.0 50.0 50.0 50.0

LEGENDE

- limite de commune
- limite de zone
- limite de feuille
- marge protection des bois de plus de 100 ha. 50 mètres
- réserve pour équipement public
- espace boisé classé
- site archéologique
- périmètre protégé élevage
- activité agricole potentiellement nuisante

intitulés de zonage

UA	centre ancien - bâti traditionnel
UB	périphérie - habitat individuel
2AU	zone d'urbanisation différée
A	zone naturelle à vocation agricole
Ab	zone agricole capacité d'accueil limitée
N	zone naturelle protégée
Nb	secteurs bâtis à constructibilité limitée
Nc	zone bâtie constructibilité réglée
Nd	terrain de camping
Nx	fromagerie Jeneau de Coton